



MINISTÈRE D'ÉTAT  
Centre de documentation et de recherche  
sur l'enrôlement forcé

# AUSCHWITZ!

...QUE FAIRE APRÈS?  
...THE AFTERMATH?  
...WAS DANACH?

UNE EXPOSITION PRÉSENTÉE À  
L'ATHÉNÉE DE LUXEMBOURG  
DU 10 AU 28 MARS 2014

RÉFLEXION PHOTOGRAPHIQUE SUR LA  
TRANSMISSION DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE DE  
LA SHOAH PAR PAUL KLENSCH

ATHÉNÉE DE LUXEMBOURG  
BD. PIERRE DUPONG, 24  
L-1430 LUXEMBOURG  
WWW.AL.LU

## DOSSIER DE PRESENTATION

Ministère d'État  
Centre de documentation et de recherche sur l'Enrôlement forcé

## 1. Comment l'exposition est-elle née ?

Au début il y eut 18 clichés pris par Paul Klensch un lycéen luxembourgeois au cours d'un voyage commémoratif à Auschwitz en 2009. Questionneur, l'adolescent put se documenter sur la Shoah dans le cadre de ses études secondaires à l'Athénée de Luxembourg. Un cours d'option de photographie encadré par le professeur Jean-Claude Salvi lui permit d'approfondir un talent inné : la création et l'expression photographiques!

Sur place en Pologne, ses yeux fixèrent divers lieux à l'intérieur du *Stammlager* et de Birkenau. Après avoir opéré un choix, Paul Klensch capta ses instantanés et les re travailla. Porteur d'histoire et de mémoire, il a un message à faire passer à son entourage. A travers ses clichés, le jeune photographe cherche à partager son regard inquiet sur un lieu emblématique qui est la porte vers un univers indicible, vers le gouffre moral de l'Humanité.

A partir de là ce fut un long parcours. Comme étudiant au Centre de documentation et de recherche sur l'enrôlement forcé, Paul Klensch aiguisa davantage son savoir sur l'Incompréhensible. Ses tableaux photographiques parlent de beaucoup de choses. Ils traduisent la peur et le déchirement du visiteur qui découvre à Auschwitz les vestiges-témoins d'immenses structures planifiées et construites pour déshumaniser, anéantir et éliminer les victimes d'une doctrine raciste et destructrice. Les camps de la mort firent partie de l'univers concentrationnaire nazi.

Ce fut au cours de nos nombreuses conversations que l'idée de montrer les liens actuels et historiques de divers lieux de crimes en Europe avec le complexe d'Auschwitz vit le jour. Le projet d'une exposition itinérante prit forme. Le Centre européen du résistant déporté au Struthof, le Mémorial de la Shoah à Paris, la Maison d'Izieu, la KZ Gedenkstätte Sachsenhausen, le Dokumentationszentrum Reichsparteitagsgelände à Nürnberg, le Mémorial national Fort Breendonk et le Centre de rencontre pour jeunes à Oswiecim répondirent à l'appel. Leurs responsables décrivent à la fois les liens historiques de ces sites avec Auschwitz et les approches mémorielles respectives développées en ces lieux.

Ainsi, Paul Klensch, actuellement étudiant universitaire et photographe passionné ([www.klenschpaul.com](http://www.klenschpaul.com)) stimule le visiteur à réfléchir sur la transmission de l'histoire et de la mémoire, à saisir les contrastes émotionnels et intellectuels engendrés par la confrontation in situ avec un passé qui devra servir de fenêtre sur l'avenir.

Steve Kayser  
Directeur  
Centre de documentation et de recherche sur l'enrôlement forcé, Luxembourg

## 2. Qui a contribué à la réalisation de l'exposition ?

Initiateur, porteur et co-auteur : Ministère d'Etat, Centre de documentation et de recherche sur l'Enrôlement forcé, Luxembourg

Photographe, co-auteur et graphiste: Paul Klensch ; étudiant, Université de Lorraine (Nancy)

Concept : Steve Kayser, Paul Klensch

Nos partenaires et co-auteurs : Le Centre européen du résistant déporté au Struthof (France), le Mémorial de la Shoah à Paris (France), la Maison d'Izieu (France), la KZ Gedenkstätte Sachsenhausen (Allemagne), le Dokumentationszentrum Reichsparteitagsgelände à Nürnberg (Allemagne), le Mémorial national Fort Breendonk (Belgique) et le Centre de rencontre pour jeunes à Oświęcim (Pologne).

Nos conseillers : Jean-François Forges (co-auteur du Guide d'Auschwitz, conseil historique) et Pierre-Jérôme Biscarat (Maison d'Izieu, co-auteur du Guide d'Auschwitz, conseil historique) ; Claude Marx (Consistoire, Luxembourg) ; Bruno Funes (imprimerie, Ateliers Funes Herborn)

Nos partenaires médiatiques : Revue ; Lëtzebuenger Journal

Soutien :

Conseil de l'Europe, Teaching remembrance – Education for the prevention of crimes against humanity

Ambassade britannique à Luxembourg

Ambassade de la République de Pologne à Luxembourg

Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Varsovie

Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Un remerciement particulier à Mathis Krier, Valérie Drechsler-Kayser et à Nadine Geisler.

### 3. Comment l'exposition se présente-t-elle?

Exposition itinérante :

Les lieux d'exposition seront e.a. les lieux d'histoire et de mémoire impliqués.

Contenu de l'exposition :

- 18 clichés pris par Paul Klensch lors d'une visite pédagogique du complexe concentrationnaire d'Auschwitz, notamment Auschwitz I et Auschwitz II/ Birkenau, en novembre 2009 ; photographies 600x450mm présentées sur support aluminium, avec des titres individuels et localisation sur un plan des deux sites, imprimés sur des cartels sur support aluminium 500x200mm.
- 24 panneaux sur support aluminium 900x600mm portant des textes bilingues (Français/Allemand) rédigés par nos soins (introduction et situation au Luxembourg) ainsi que les acteurs nos institutions-partenaires (Nürnberg, Paris, Oświęcim, Sachsenhausen, Breendonk, Struthof, Izieu). En principe un premier texte présente les lieux d'histoire et de mémoire et son lien historique avec Auschwitz. Le deuxième texte réfléchit à la transmission de l'histoire et de mémoire sur ces sites au sein du réseau de travail international.

Orientation du travail :

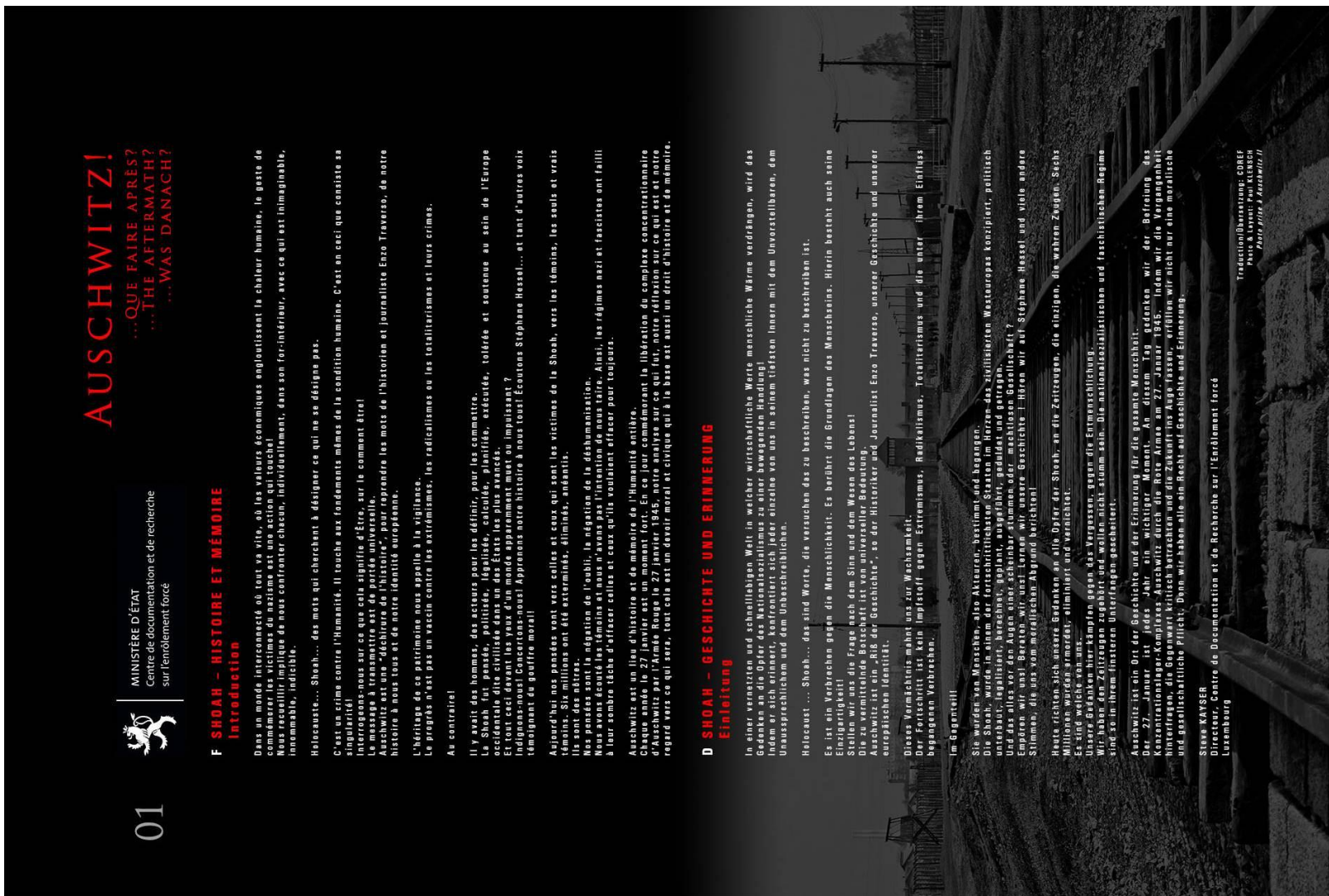
Suite et approfondissement du travail d'histoire et de mémoire, entamé par l'exposition du CERD (Struthof) en collaboration avec le photographe de François Wehrbach, « 1945-2010 – Comment transmettre l'in-oubliable », présentée à Luxembourg au CERD en hiver 2010, dans le cadre de la coopération internationale entre les lieux d'histoire et de mémoire.

Objectifs :

- objectif civique : Transmettre l'histoire et la mémoire. Stimuler les visiteurs à assumer leur responsabilité de porteurs de la mémoire.
- objectif pédagogique : Réfléchir à la question du comment transmettre l'indicible. Affirmer un message universel contre l'oubli et la négation.
- objectif scientifique : Relever les liens historiques entre les lieux d'histoire et de mémoire ; une approche au système concentrationnaire, aux déportations et à l'extermination nationales-socialistes.

Catalogue :

Un catalogue d'exposition bilingue (Français/Allemand) de 127 pages est disponible auprès du CDREF.



**01**

**AUSCHWITZ!**  
...QUE FAIRE APRÈS?  
...THE AFTERMATH?  
...WAS DANACH?

MINISTÈRE D'ÉTAT  
Centre de documentation et de recherche  
sur l'enlèvement forcé

**F SHOAH – HISTOIRE ET MÉMOIRE**  
Introduction

Dans un monde interconnecté où tout se vite, où les valeurs économiques engouffrent le chaleur humaine, le geste de commémorer les victimes du nazisme est une action qui touche l'innommable, indicible.

Holocauste... Shoah... des mots qui cherchent à désigner ce qui ne se désigne pas. C'est un crime contre l'humanité. Il touche aux fondements mêmes de la condition humaine. C'est en ceci que consiste sa singularité!

Interrogeons-nous sur ce que cela signifie d'être, sur le comment être! Le message à transmettre est de portée universelle.

Auschwitz est une "déchirure de l'histoire", pour reprendre les mots de l'historien et journaliste Enzo Traverso, de notre histoire à nous tous et de notre identité européenne.

L'héritage de ce patrimoine nous appelle à la vigilance. Le progrès n'est pas un vaccin contre les extrémismes, les radicalismes ou les totalitarismes et leurs crimes.

À contrario!

Il y avait des hommes, des acteurs pour les définir, pour les commémorer. Les victimes ont été exterminées, éliminés, anéantis.

Nous pensions à la négation de l'oubli, la négation de la déshumanisation. Nous avons écouté les témoins et nous n'avons pas l'intention de nous taire. Ainsi, les régimes nazi et fascistes ont failli à leur sombre tâche d'effacer celles et ceux qu'ils voulaient effacer pour toujours.

Auschwitz est un lieu d'histoire et de mémoire de l'humanité, ont-ils écrit dans le préface de leur ouvrage "L'histoire d'Auschwitz par l'œuvre de Primo Levi" le 27 janvier 1945, notre analyse sur ce qui fut, notre réflexion sur ce qui est et de notre regard vers ce qui sera, tout cela est un devoir moral et civique qui à la base est aussi un droit d'histoire et de mémoire.

**D SHOAH – GESCHICHTE UND ERINNERUNG**  
Einleitung

In einer vernetzten und schnelllebigem Welt, in welcher wirtschaftliche Werte menschliche Wärme verdrängen, wird das Gedanken an die Opfer des Nationalsozialismus zu einer bewagenden Handlung!

Indem wir sich erinnert, konfrontiert sich jeder einzelne von uns in seinem tiefsten Innern mit dem Unvorstellbaren, dem Unausprechlichen und dem Unbeschreiblichen.

Holocaust ... Shoah... das sind Worte, die versuchen das zu beschreiben, was nicht zu beschreiben ist.

Es ist ein Verbrechen gegen die Menschlichkeit. Es berührt die Grundlagen des Menschseins. Hierin besteht auch seine Einzigartigkeit!

Stellen wir uns die Frage nach dem Sinn und dem Wesen des Lebens!

Die zu vermittelnde Botschaft ist von universeller Bedeutung.

Auschwitz ist ein „Riß der Geschichte“, so der Historiker und Journalist Enzo Traverso, unserer Geschichte und unserer europäischen Identität.

Dieses Vermächtnis mahnt uns zur Wachsamkeit.

Der Fortschritt ist kein Impfstoff gegen Extremismus, Radikalismus, Totalitarismus und die unter ihrem Einfluß begangenen Verbrechen.

Im Gegenteil!

Sie würden von Menschen, also Akteuren –bestimmt und begangen.

Die Shoah, wurde in einem der fortschrittlichsten Staaten im Herzen des zivilisierten Westeuropas konzipiert, politisch überbaut, legalisiert, berechnet, geplant, ausgeführt, geduldet und getragen.

Und das alles vor den Augen einer sichtbar stimmlos oder machtlosen Gesellschaft?

Empören wir uns! Beraten wir uns! Lernen wir unsere Geschichte! Hören wir auf Stephanie Hessel und viele andere Stimmen, die uns vom moralischen Abgrund berichten!

Heute richten sich unsere Gedanken an alle Opfer der Shoah, an die Zeitzeugen, die einzigen, die wahren Zeugen. Sieht Millionen wurden ermordet, eliminiert und verdrängt.

Es sind welche von uns.

Unsere Gedanken ihrer Kämpfen gegen das Vergessen, gegen die Ertümmelung.

Wir haben den Zeitzeugen zugehört und wollen nicht stumm sein. Die nationalsozialistischen und faschistischen Regime sind so in ihrem finsternen Unterfragen gescheitert.

Auschwitz ist ein Ort der Geschichte und der Erinnerung für die gesamte Menschheit.

Der 27. Januar ist jedes Jahr ein wichtiger Moment. An diesem Tag gedenken wir der Befreiung des Konzentrationslager-Komplexes-Auschwitz durch die Rote Armee am 27. Januar 1945. Indem wir die Vergangenheit hinterfragen, die Gegenwart kritisch betrachten und die Zukunft ins Auge fassen, erfüllen wir nicht nur eine moralische und gesellschaftliche Pflicht, denn wir haben alle ein Recht auf Geschichte und Erinnerung.

Stefan KAYSER  
Direkteur, Centre de documentation et de Recherche sur l'Enlèvement forcé  
Luxembourg

Traduction/Übersetzung: CDREF  
Photo & Layout: Paul KLEINCH  
Marie-Pierre & Paschowitz //

## 4. Quelles sont les conditions de prêt ?

L'emprunteur intéressé contactera le Centre de documentation et de recherche sur l'enrôlement forcé (CDREF), en vue de l'établissement d'un contrat de prêt.

Les panneaux et photos prêtées seront assurées par l'emprunteur pour une valeur de 5 000 euros (cinq mille euros), à compter de la date de départ du CDREF jusqu'à leur restitution dans les locaux du CDREF.

En conséquence, l'emprunteur fait son affaire du transport aller-retour des panneaux et photos à partir du CDREF.

L'emprunteur met à disposition des supports permettant à accrocher les panneaux et les photos, sans détériorer ces derniers.

Les panneaux et photos devront être restitués dans le même état que celui constaté au départ.

Le Centre de documentation et de recherche sur l'enrôlement forcé détient les droits d'auteur de l'exposition.

Il est interdit de reproduire, photographier et/ou filmer les panneaux, les textes et les photos ainsi que de les diffuser sur internet et sur tout autre support.

L'emprunteur s'engage à faire la promotion de l'exposition en respectant les supports médiatiques fournis par le CDREF et en tenant informé le prêteur des démarches entreprises.

Chaque communication devra comporter la mention du CDREF comme auteur de l'exposition, préciser qu'il s'agit d'une « réflexion photographique sur la transmission de l'histoire et de la mémoire de la Shoah par Paul Klensch » et faire référence à toutes les institutions impliquées.

